



INFOSITE

« Estaubé-Gavarnie-Troumouse-Barroude »

Site Natura 2000 FR 7900927

N°2 - Mars 2005

Quelques rappels : démarche et étapes

La mise en œuvre de Natura 2000 sur le site « Estaubé-Gavarnie-Troumouse-Barroude » a permis ces derniers mois le franchissement de nouvelles étapes.

Pour répondre à l'objectif de la Directive Habitats de maintien de la biodiversité en tenant compte des activités socio-économiques et culturelles locales, les acteurs utilisant ce site (gestionnaires d'estives, de la forêt, acteurs agricoles, acteurs de la chasse, de la pêche, des activités sportives, du tourisme ...) ont été régulièrement sollicités durant l'année 2004.



Ainsi, la participation active des membres des groupes de travail aux réunions qui se sont tenues durant l'été et l'automne 2004 a permis d'élaborer de manière partagée les propositions d'actions du DOCOB.

Afin d'être au plus près des réalités, nous avons volontairement choisi de réaliser plusieurs réunions sur le terrain. Ces visites ont permis de visualiser concrètement les éléments de diagnostic pour faire émerger et affiner les actions à mettre en place. L'adéquation a été bien réalisée entre préservation de la richesse biologique et activités humaines.

C'est ensuite au cours des réunions qui ont eu lieu en salle, à Gèdre et Aragnouet, que les fiches action, résultat des discussions de terrain, ont été présentées et discutées. Le Comité de Pilotage s'est ensuite réuni le 4 novembre 2004 pour la validation des vingt fiches actions.

Ce bulletin illustre cette étape et vous présente quelques exemples d'actions proposées en lien avec le diagnostic préalablement réalisé.

L'ensemble des éléments discutés tout au long de la procédure a été compilé dans le Document d'Objectifs. Ce document, résultat d'un travail partagé, sera soumis à validation au comité de pilotage le 13 avril 2005.

Je tiens à remercier les personnes conviées aux groupes de travail, ainsi que celles qui ont été sollicitées pour leur implication active et qui ont enrichi les réflexions tout au long de l'élaboration du Document d'Objectifs.

Delphine CADARS-DURAND, chargée de mission Natura 2000 / Habitat Naturels
Parc National des Pyrénées / Conservatoire Botanique Pyrénéen

Le site Natura 2000 des cirques : du diagnostic aux propositions d'actions

Quelques exemples d'actions en lien avec ...

... la forêt

BOIS D'ARRIBAMA

Diagnostic : Le Bois d'Arribama abrite deux espèces de mousses (Buxbaumie verte et Orthotric de Roger) qui sont inscrites à la Directive Habitats. La deuxième est très rare en France.

Enjeu : Maintenir des conditions favorables pour ces mousses

Objectif : intégrer la présence de ces mousses dans la gestion forestière

Propositions d'actions : formation des agents forestiers, intégration de préconisations aux plans d'aménagement forestiers lors de leur révision, suivis des espèces et de leurs habitats

... le tourisme

SARRADETS

Diagnostic :

Le refuge des Sarradets, situé à près de 2600 m d'altitude, ne possède pas de système d'assainissement et rejette directement ses effluents dans ces milieux fragiles d'altitudes ce qui constitue une menace pour les milieux et espèces situés en aval et dont certains sont très rares (habitat de la Laïche bicolore).

Propositions d'actions : mettre aux normes sanitaires le refuge et suivi des milieux

→ L'étude a déjà débuté !

... la pêche

Diagnostic :

-trois sites abritent une population très importante d'Euprocte des Pyrénées (ils ne sont pas alevinés).

-deux zones alevinées ne présentent pas l'espèce malgré des conditions favorables.

Objectif : intégrer les données amphibiens dans la gestion piscicole

Propositions d'actions : mise en place d'inventaires et de suivis des populations piscicoles pouvant permettre à l'issue des résultats une réhabilitation de certaines zones pour l'Euprocte, formation de personnel des sociétés de pêche à la reconnaissance de l'espèce, suivi annuels des trois sites à préserver.

... le pastoralisme

LA GELA / BARROUDE ●

Diagnostic éco-pastoral :

Les habitats naturels subalpins et alpins de Barroude utilisés par des ovins faisant l'objet d'un gardiennage libre sont en bon état de conservation.

Les cabanes actuelles utilisées par le berger ne sont pas fonctionnelles et ne répondent pas aux besoins nécessaires pour le logement d'un berger. Ce dernier change chaque année notamment à cause de ces conditions difficiles d'exercice.

Objectif : consolider le gardiennage pour pérenniser ce mode de gestion actuel de l'estive favorable au bon état de conservation des habitats naturels

Propositions d'actions : réhabiliter 2 cabanes et en construire une nouvelle

→ L'action est lancée ! Les coûts et le financement de la construction d'une nouvelle cabane sont d'ores et déjà fixés (114 453 € subventionné à 80% par le PNP soit un montant d'aide de 91562 €)

Il en est de même pour l'extension de la cabane de Saux et d'une des cabanes de la Gela (83 828 € subventionné à 30 % par l'Etat (FNADT) et 50 % par l'Europe (FEOGA))

GROUTTE/POUEY BOUCOU ◀

Diagnostic éco-pastoral :

La colonisation par le genévrier des pelouses ainsi que la densification des landes de ce même type, traduisent une fermeture du milieu avec une perte probable de surface de nardaies et ceci malgré une utilisation pastorale très forte.

Objectif : Eviter une homogénéisation de ce secteur par une fermeture des pelouses et une densification des landes

Propositions d'actions : travaux d'ouverture ponctuelle de landes et de pelouses

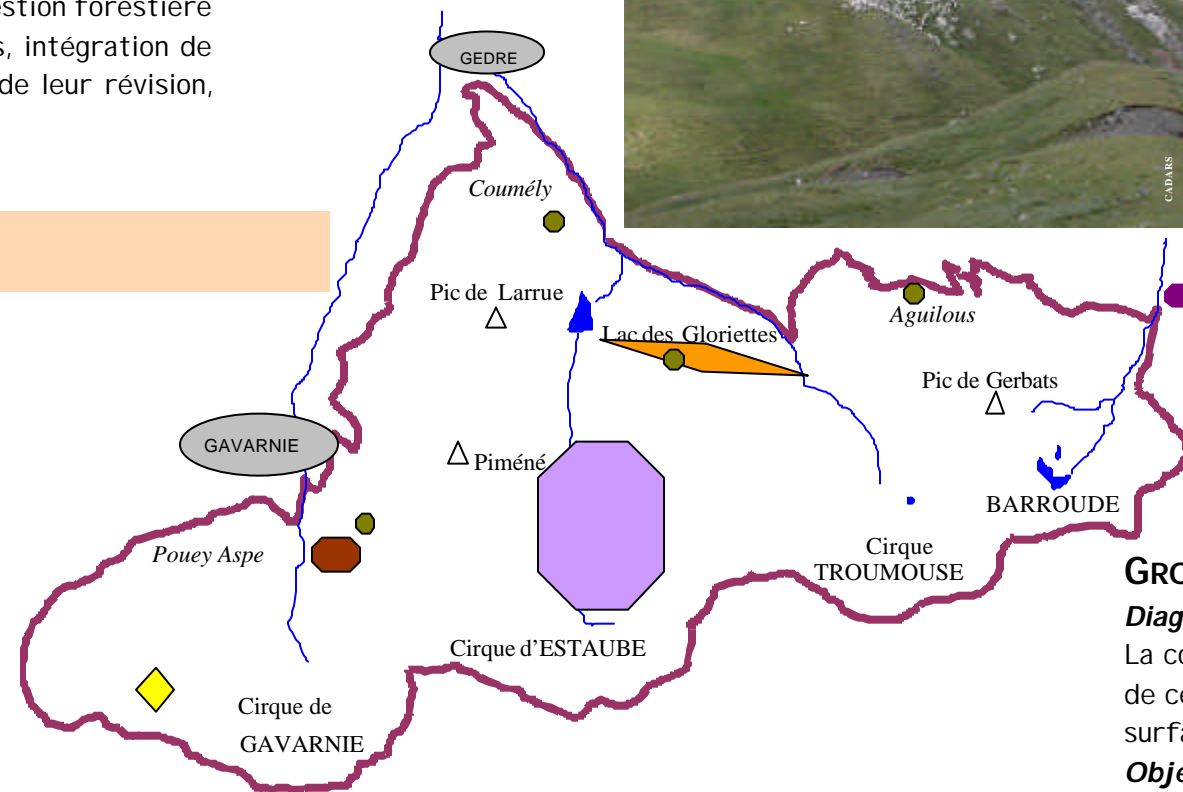
ESTAUBE ◻

Diagnostic éco-pastoral : forte utilisation du fond de vallon et des bas de versants d'Estaubé (depuis la cabane d'Estaubé jusqu'au cirque) par les bovins et faible utilisation voire absence d'utilisation des secteurs à ovins (Montagne de Chourrugue).

→ perte de typicité des nardaies montagnardes (habitat prioritaire*) du fond d'Estaubé du fait de leur évolution vers des pâtures eutrophes.

Objectifs : mise en place d'une gestion équilibrée entre quartiers à bovins et à ovins

Propositions d'actions : accueil d'un troupeau ovin gardienné sur la Montagne de Chourrugue et diminution de la pression pastorale bovine sur le fond d'Estaubé en évitant notamment l'arrivée de nouveaux troupeaux sur cette zone.



Les actions proposées sont le résultat des discussions qui ont eu lieu avec les différents acteurs du site notamment au cours des groupes de travail.

Les exemples ci-dessus ont pour but d'illustrer la diversité des actions proposées depuis des actions de gestion jusqu'à des actions d'information/sensibilisation et d'acquisition de connaissance en passant par des actions ponctuelles d'aménagement.

LE CALENDRIER - RECAPITULATIF

- Phase I -

Inventaire et analyse de l'existant Comité de pilotage : 9 décembre 2003

- Phase II -

Analyse écologique et humaine / hiérarchisation des enjeux..... Groupes de travail : 30 Mars 2004

Comité de pilotage : 22 Avril 2004

- Phase III -

Elaboration concertée d'actions..... Groupes de travail (terrain+salle) : juin à septembre 2004

Comité de pilotage : 4 novembre 2004

- Phase IV -

Proposition pour validation du Document final Comité de pilotage : 13 avril 2005

Suite à la validation du Document d'Objectifs, une nouvelle phase va débuter. Il s'agit de la phase « d'animation » dont l'objectif sera de mettre oeuvre les actions proposées sur le site.

QUELQUES RAPPELS DE DEFINITIONS

- ✓ Document d'Objectifs : document établi site par site pour une durée de 6 ans. Il comprend les divers inventaires biologiques et activités humaines ainsi que leur diagnostic pour aboutir à la définition des enjeux et aux actions à mettre en place.
- ✓ Directive « Habitats » : Directive 92-43 / CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. Elle comprend notamment une annexe I (habitats naturels), une annexe II (espèces animales et végétales) pour lesquels les Etats membres doivent désigner des Zones Spéciales de Conservation (ZSC)
- ✓ Habitat naturel : ensemble homogène défini par la présence d'espèces végétales et animales caractéristiques des conditions écologiques, géographiques et socio-économiques agissant sur ce milieu.
- ✓ Habitats d'intérêt communautaire : habitats en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant des exemples remarquables de caractéristiques propres à une ou plusieurs des six régions biogéographiques européennes, énumérés à l'annexe I.
- ✓ Habitats ou espèces prioritaires : habitats ou espèces d'intérêt communautaire en danger de disparition sur le territoire européen et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière

POUR EN SAVOIR PLUS

📖 « Natura 2000 en Midi-Pyrénées » et « Natura'venir » - DIREN – Cité administrative – Bât G – Bd Armand Duportal – 31 000 TOULOUSE

📖 « Lettre d'information sur Natura 2000 » - DG XI-D2, TRMF 02/04 – Commission Européenne – 200, Rue de la loi – B-1049 BRUXELLES

🌐 Site du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement : <http://www.environnement.gouv.fr>

🌐 Site de la Commission Européenne : <http://europa.eu.int/comm/environment/nature/natura.htm>

CONTACTS

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires concernant le site « Estaubé-Gavarnie-Troumouse-Barroude », n'hésitez pas à nous contacter :

Delphine DURAND pnp.durand@espaces-naturels.fr
Parc National des Pyrénées
59 route de Pau
65000 TARBES

Tel : 05.62.44.36.79

Rédaction : Delphine CADARS-DURAND
Dépôt légal : 2^e trimestre 2003
N°ISSN : 1762-9691

